

## Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du jeudi 3 octobre 2024

Présents : Maire Patrice, Duffroy Alexandre, Devaux Mickaël, Bernard Yannick, Acerbis Céline,  
Absents excusés : Ducret Valérie (présente à partir de 22h15) Rousseau Stéphane, Cousaert  
Nicolas (a donné procuration à Mr Bernard Yannick)  
Absent : Rietmann Sylvain

Secrétaire de séance : Acerbis Céline

Le procès-verbal de la réunion de conseil du 12 septembre ainsi que le procès-verbal de la réunion de conseil extraordinaire du 25 septembre n'ont fait l'objet d'aucune remarque et ont été validés à l'unanimité

### Sujet n°1 : Bois

#### – Validation du règlement de l'affouage 2024/2025 :

Présentation du règlement par Mr Bernard Yannick :

- cette année, une précision est ajoutée concernant l'abattage des arbres secs : les arbres secs d'un diamètre de plus de 45 cm de diamètre considérés comme dangereux seront marqués d'un « D » par l'agent ONF. L'affouagiste choisira alors de se charger de l'abattage ou de demander à la commune de faire intervenir une entreprise.

-Le règlement sera signé par les deux parties et remis en main propre à l'affouagiste, en même temps que celui-ci présentera son attestation d'assurance, lors de la remise des lots.

-L'affouage se fera sur les parcelles 19 et 25 et sera constitué de bois sec sur pied

Le règlement est validé par les membres du conseil présents : 6/6 dont une procuration

#### – Destination des coupes 2025 :

Pas de coupes de résineux, au vu du volume très important de chablis sur l'ensemble du massif. Les chablis résineux seront commercialisés en UP ou contrat.

Trois coupes de feuillus sont proposées :

\* P 3 frênes dépérissant,

\* P 37 hêtres dépérissant,

\* P 38 régénération définitive.

Ces 3 coupes sont proposées en bois de chauffage et houppiers en contrat sur pied ; les grumes en contrat façonné.

P14 et P 48 en première éclaircie de hêtres, bois de chauffage en affouage ou session.

La destination des coupes est validée par les membres du conseil présents : 6/6 dont une procuration.

### Sujet n°2 : Indemnité de l'agent recenseur

Le recensement de notre population sera effectué du 16 janvier au 15 février 2025, Me MONNOT Joëlle sera l'agent recenseur de la commune.

Cet agent sera rémunéré par la commune : l'indemnité varie selon les communes par le nombre d'habitants. Le montant de la dotation versée par l'état n'étant pas connue ce jour mais étant annoncée en baisse, Monsieur le maire propose que cette indemnité soit basée sur celle du dernier recensement soit 1 120 € brut.

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'indemnité proposée.

### **Sujet n°3 : Etude devis Association Montrond Patrimoine**

L'association AMP souhaite réaliser plusieurs projets de rénovation sur la commune de Montrond. Un devis « Peinture » a été demandé par L'AMP à l'entreprise « Le comptoir de l'ours » à Champagnole.

Monsieur le maire va contacter Mr Jacques, président de l'association, afin d'avoir des informations plus précises.

### **Sujet n°4 : Etude devis pour la mise à jour du site internet**

Le nouveau site internet est assez complexe dans son utilisation et les mises à jour à effectuer régulièrement.

Mr Duffroy a demandé au prestataire, Mr Molé, s'il pouvait lui-même réaliser les mises à jour du site mais cela engendre des frais en fonction du temps passé.

Les membres du conseil municipal souhaitent que Mr Molé se déplace en mairie et apporte de nouveau une formation plus simplifiée à l'utilisation du site.

### **Sujet n° 5 : Courriers et informations diverses**

Cérémonie du 11 novembre : la commémoration aura lieu à 11h30 au monument aux morts et sera suivie d'un vin d'honneur à la salle de la Vouivre puis d'un repas, proposé à tous les habitants. Une invitation à cette journée sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres.

Employé communal : l'arrêt maladie de Mr Mohamed Ed Dhimène étant prolongé, la commune est à la recherche d'un remplaçant.

À la suite du forum de l'emploi du 1<sup>er</sup> octobre organisé par France Travail sur la place centrale de Champagnole, plusieurs CV ont été déposés en commune. Trois candidatures ont été retenues et seront convoqués pour un entretien la semaine du 7 octobre.

Séance levée à 22h30

Le Maire : Patrice Maire



La secrétaire de séance Céline Acerbis